



## ASSEMBLÉE — 39<sup>e</sup> SESSION

### COMITÉ EXÉCUTIF

#### Point 31 : Autres questions de politique de haut niveau à examiner par le Comité exécutif

#### PROGRAMME DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE PROFESSIONNELS DE L'AVIATION (NGAP) DE L'OACI

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'initiative de l'OACI concernant la prochaine génération de professionnels (NGAP) a été lancée pour aider à faire en sorte qu'il y ait suffisamment de professionnels de l'aviation qualifiés et compétents pour exploiter, gérer et entretenir le futur système de transport aérien international. Cela est d'autant plus critique qu'une grande partie de la génération actuelle de professionnels de l'aviation partiront à la retraite, que l'accès à des programmes de formation et d'éducation abordables est de plus en plus difficile et que l'aviation est en concurrence avec d'autres secteurs d'activités pour attirer les professionnels hautement qualifiés. L'initiative ayant été portée au rang de programme de l'OACI, l'appui des États, des organisations internationales, de l'industrie et des milieux universitaires est essentiel au succès du programme NGAP.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée :

- à prendre note des faits nouveaux concernant le programme NGAP de l'OACI ;
- à encourager les États, les organisations internationales, l'industrie, les milieux universitaires et le réseau du programme TRAINAIR PLUS (TPP) à participer au programme et à appuyer l'OACI en fournissant des ressources (humaines, financières et données) ;
- à charger la Secrétaire générale de mettre à jour le Doc 9956, *Prévisions mondiales et régionales à l'horizon de vingt ans*, en tenant compte de la question de l'égalité des sexes, et de veiller à ce que celui-ci soit facilement accessible pour tous ;
- à adopter la résolution de l'Assemblée présentée en appendice à la présente note.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les Objectifs stratégiques.
<i>Incidences financières :</i>	Les activités en question dans la présente note seront entreprises en fonction des ressources disponibles dans le budget du Programme ordinaire de 2017-2019 et des contributions extrabudgétaires supplémentaires.
<i>Références :</i>	A39-WP/62 Doc 10022, <i>Résolutions de l'Assemblée en vigueur</i> (au 4 octobre 2013) Doc 9868, <i>Procédures pour les services de navigation aérienne — Formation</i> (PANS-TRG) Doc 9956, <i>Prévisions mondiales et régionales à l'horizon de vingt ans</i>

## 1. CONTEXTE

1.1 Depuis 2009, dans le cadre de son initiative concernant la prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP), l'OACI travaille avec des parties prenantes clés afin de remédier à la pénurie prévue de professionnels de l'aviation. L'initiative NGAP a été lancée pour aider à faire en sorte qu'il y ait suffisamment de professionnels de l'aviation qualifiés et compétents pour exploiter, gérer et entretenir le futur système de transport aérien international. Cela est d'autant plus critique qu'une grande partie de la génération actuelle de professionnels de l'aviation partiront à la retraite, que l'accès à des programmes de formation et d'éducation abordables est de plus en plus difficile et que l'aviation est en concurrence avec d'autres secteurs d'activités pour attirer les professionnels hautement qualifiés. Le manque de compétences harmonisées dans certaines disciplines de l'aviation et la méconnaissance de la « prochaine génération » quant aux différents types de métiers aéronautiques disponibles contribuent à aggraver le problème.

1.2 L'initiative NGAP de l'OACI porte sur certains facteurs indispensables au succès de la mise en œuvre à long terme du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) de l'OACI, alors que l'industrie fait face à une croissance du transport aérien de passagers et du nombre total de vols. Tel qu'il ressort du Doc 9956 de l'OACI, *Prévisions mondiales et régionales à l'horizon de vingt ans*, le parc d'aéronefs de passagers devrait croître de 3,1 % par an en moyenne au cours des vingt prochaines années. Il sera nécessaire de faire passer le nombre de pilotes de 463 386 (en 2010) à 1 214 006 (en 2030), et le personnel d'entretien, de 580 929 (en 2010) à 1 164 969 (en 2030) pour répondre aux besoins découlant de cette augmentation du nombre d'aéronefs.<sup>1</sup>

1.3 L'OACI travaille avec les États, les organisations internationales, l'industrie et les milieux universitaires à mieux faire prendre conscience des pénuries de personnel imminentes, à promouvoir l'égalité des sexes dans l'aviation et à aider la communauté aéronautique mondiale à attirer, former et retenir la prochaine génération de professionnels de l'aviation. Depuis sa création, l'initiative NGAP est soutenue sur une base volontaire par des collaborateurs aux expériences variées en la matière qui aident et appuient l'OACI dans la mise en œuvre d'un programme de travail convenu.

1.4 En raison de l'importance de l'initiative NGAP, l'OACI, estimant qu'il est nécessaire de soutenir davantage les travaux, a porté l'initiative NGAP au rang de programme de l'OACI. Le programme NGAP a été intégré au plan d'activités et aux plans mondiaux de l'OACI.

## 2. ANALYSE

### 2.1 Deuxième Symposium NGAP

2.1.1 Le deuxième Symposium NGAP s'est tenu les 3 et 4 décembre 2014 au siège de l'OACI, à Montréal (Canada), devant plus de 300 participants représentant des autorités de l'aviation civile, l'industrie, des organisations internationales et des établissements d'enseignement. Le symposium avait les objectifs suivants :

- a) faire le bilan des leçons tirées de l'initiative NGAP depuis sa création en 2009 (Phase I) ;

---

<sup>1</sup> Doc 9956 de l'OACI, *Prévisions mondiales et régionales à l'horizon de vingt ans*

- b) établir des partenariats avec les parties prenantes pour appuyer les activités liées à l'initiative NGAP ;
- c) en partenariat avec les parties prenantes, établir un programme de travail pour l'avenir afin d'appuyer les activités NGAP (Phase II).

2.1.2 Le symposium a été l'occasion de lancer la Phase II de l'initiative NGAP, dont plusieurs nouvelles activités. Durant cette phase, de nouvelles dispositions seront prises pour appuyer la mise en œuvre de la formation fondée sur les compétences destinée aux contrôleurs de la circulation aérienne (ATCO) et aux électroniciens en sécurité de la circulation aérienne (ATSEP) au moyen de manuels d'orientations et d'ateliers régionaux, ainsi que pour créer des outils afin d'aider les États dans la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de ressources humaines.

## 2.2 Programme NGAP

2.2.1 Compte tenu des avantages qu'apporte l'initiative NGAP à la communauté aéronautique et de la nécessité pour l'OACI, les États et l'industrie de continuer à appuyer et à renforcer l'initiative NGAP, celle-ci a été officiellement portée au rang de programme de l'OACI, et des objectifs et cibles NGAP ont été intégrés au plan d'activités et aux plans mondiaux de l'OACI. En outre, la nouvelle proposition de Résolution de l'Assemblée (ci-jointe) complète et élargit l'appendice D de la Résolution A38-12, en ce qui concerne le personnel aéronautique qualifié et compétent.

2.2.2 Le programme NGAP de l'OACI appuiera divers efforts d'information, en mettant un accent particulier sur les activités de sensibilisation, notamment la collecte et la promotion des meilleures pratiques en usage un peu partout dans le monde, pour susciter l'intérêt de la prochaine génération. Certaines initiatives clés comprennent : des efforts pour mobiliser un appui en faveur du vol en solo autour du monde (*Dreams soar*), qui vise à promouvoir la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) ; des activités d'information organisées dans plusieurs États (par exemple au Cameroun, à Singapour, au Sri Lanka) ; un programme de découverte de l'aviation destiné à l'Afrique ; l'édition 2016 de la Semaine de l'aviation civile à Montréal ; ainsi que divers plans et stratégies en matière de communications. L'OACI et ses partenaires, le Conseil international des aéroports (ACI) et l'Association du transport aérien international (IATA), offrent aux jeunes professionnels de l'aviation des occasions d'acquérir une expérience professionnelle au sein de ces trois organisations par l'intermédiaire du Programme pour jeunes professionnels du domaine de l'aviation (YAPP). Le sexe et la diversité géographique sont dûment pris en compte durant le processus de sélection.

2.2.3 Il devrait être noté que, indépendamment des travaux menés en lien avec le programme NGAP, les *Procédures pour les services de navigation aérienne — Formation* (PANS-TRG, Doc 9868) ont été amendées afin de tenir compte de l'introduction de cadres de compétences concernant d'autres disciplines de l'aviation liées à la sécurité et à l'efficacité. De plus, afin d'appuyer les délibérations de la 38<sup>e</sup> session de l'Assemblée au titre du point 30, dans le cadre de l'initiative concernant un outil de ressources humaines (RH) pour les AAC, un manuel destiné aux inspecteurs de la sécurité de l'aviation civile est en cours d'élaboration ; il contiendra des orientations sur les compétences des inspecteurs.

## 2.3 Programme NGAP : voie à suivre

2.3.1 L'initiative NGAP ayant été portée au rang de programme, l'OACI travaille en étroite collaboration avec ses bureaux régionaux et ses partenaires clés sur de futurs travaux et résultats attendus du programme. Le soutien continu des États, des organisations internationales, de l'industrie et des milieux universitaires, sous forme de ressources humaines, financières et de données, est essentiel au succès continu du programme.

2.3.2 Le programme NGAP contribuera à atteindre les objectifs suivants :

- a) créer un forum mondial pour communiquer avec les États et les parties prenantes de l'industrie et les aider à déterminer leurs besoins à long terme en ressources humaines ainsi qu'à établir des stratégies pour attirer, former et retenir des professionnels de l'aviation ;
- b) aider les États et l'industrie en mettant à disposition des orientations et des outils pour susciter l'intérêt de la prochaine génération et promouvoir l'aviation comme domaine de carrière viable auprès de la jeunesse.

2.3.3 Pour que le programme NGAP atteigne ses objectifs, une participation, une coopération et un appui accrus des États, des organisations internationales, de l'industrie et des milieux universitaires sont indispensables. Il est nécessaire de poursuivre les efforts de sensibilisation à l'importance de la planification et du développement efficaces des ressources humaines, ainsi qu'à l'égalité des sexes, afin de s'assurer qu'il y ait un nombre suffisant de professionnels de l'aviation qualifiés pour répondre aux besoins futurs prévus et ainsi faire face à la croissance et au développement du secteur de l'aviation.

### 3. CONCLUSION

3.1 L'OACI continue de travailler avec les parties prenantes à mieux faire prendre conscience des pénuries de personnel imminentes et à aider la communauté aéronautique mondiale à attirer, former et retenir la prochaine génération de professionnels de l'aviation. De plus, l'OACI s'emploie à promouvoir l'utilisation de méthodes de formation fondées sur les compétences dans l'élaboration de manuels de formation pour les ATCO, ATSEP et, dans l'avenir, d'autres catégories de professionnels de l'aviation, et à organiser des ateliers pour aider à la mise en œuvre de ces méthodes.

-----

## APPENDICE

### PROJET DE RÉOLUTION À ADOPTER PAR LA 39<sup>e</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE

#### Résolution 31/xx: Prochaine génération de professionnels de l'aviation

*L'Assemblée,*

*Reconnaissant* que l'aviation est une industrie en expansion qui joue un rôle crucial dans la promotion de la connectivité mondiale tout en contribuant au développement et à la croissance économiques partout dans le monde,

*Reconnaissant* que, pour répondre aux besoins grandissants de l'aviation et assurer le fonctionnement sûr et efficace du système de transport aérien, il faut des professionnels qualifiés et compétents, ainsi que des effectifs diversifiés,

*Considérant* que, pour satisfaire les besoins actuels et futurs en ressources humaines, il est important que les États et l'industrie suscitent l'intérêt de la prochaine génération de professionnels de l'aviation,

*Notant* que les partenariats entre les gouvernements, les organisations régionales, l'industrie et les établissements de formation sont importants pour attirer, former et retenir la prochaine génération de professionnels de l'aviation, tout en tenant compte de l'égalité des sexes,

1. *Invite instamment* les États membres à travailler avec la communauté aéronautique afin de déterminer les besoins à long terme en ressources humaines et d'établir des stratégies pour attirer et former des professionnels de l'aviation, et les retenir dans le secteur, en tenant compte de l'égalité des sexes ;
2. *Encourage* les autorités de l'aviation civile à communiquer et à coopérer avec les organismes gouvernementaux et syndicaux chargés de l'éducation, le réseau du programme TRAINAIR PLUS (TPP) et l'industrie aéronautique en vue de l'élaboration de stratégies visant à promouvoir l'aviation et à former des professionnels de l'aviation compétents, et à les retenir dans les États ;
3. *Encourage* les États membres à faciliter, au moyen d'orientations et de pratiques d'évaluation convenues à l'échelle internationale pour la reconnaissance mutuelle des compétences et des licences, les procédures administratives pour permettre la libre circulation des professionnels d'un pays à l'autre ;
4. *Charge* le Conseil de veiller à ce que l'OACI continue de jouer un rôle de chef de file, en facilitant la communication et la collaboration avec les États et l'industrie pour appuyer non seulement l'élaboration de prévisions, de stratégies, d'outils de planification et de lignes directrices mais aussi la mise en commun des meilleures pratiques afin de susciter et de cultiver l'intérêt de la prochaine génération de professionnels de l'aviation ;
5. *Encourage* les États membres à promouvoir les meilleures pratiques qui sont axées sur les besoins et les valeurs de la prochaine génération de professionnels de l'aviation afin de favoriser la productivité, la performance, le recrutement, la rétention et la sécurité des employés ;
6. *Encourage* les États membres, les organisations internationales et régionales, le monde universitaire et l'industrie à soutenir le programme NGAP, en tant qu'un des éléments intégrés du renforcement des capacités, en fournissant des experts techniques, des orientations et des ressources (humaines et financières, et données) pour contribuer à atteindre les objectifs du programme.